

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de l'ASSEMBLÉE**

5EME Réunion de 2014

Séance du 17 novembre 2014

CG20141117_20
id. 1262

L'an deux mille quatorze le dix sept novembre , les membres du Conseil Général légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

Présents ou ayant donné procuration de vote :

M. J-P. ALBERT, M. E. ASTOUL, M. C. ASTRUC, M. P. AURIENTIS, M. J-M. BAYLET, M. J-P. BESIERS, M. J. CAMBON, M. J. CAPAYROU, M. B. DAGEN, M. J-L. DEPRINCE, M. G. DESCAZEAX, M. G-M. EMPOCIELLO, M. F. GARRIGUES, M. R. GARRIGUES, M. J. GONZALEZ, M. P. GUILLAMAT, M. G. HEBRAL, M. A. LACOMBE, M. J. LAVABRE, M. M. MARTY, M. P. MARTY, M. R. MASSIP, M. C. MOUCHARD, M. J-P. QUEREILHAC, M. J-P. RAYNAL, M. D. ROGER, M. J. ROSET, Mme D. SARDEING-RODRIGUEZ, M. J. TABARLY, M. L. VIGUIE

AVANCEMENT DES PROGRAMMES DE VOIRIE

Comme chaque année, la DM2 nous permet de faire le point sur l'avancement des divers programmes de voirie.

I – LES PROGRAMMES ANNUELS

Les programmes antérieurs à 2012 ont tous été réalisés dans leur intégralité.

Le programme 2012-2013 comprend **65** opérations inscrites au BP 2012 pour un montant de **11 924 000 €** se décomposant comme suit :

a) 47 opérations d'investissement sur le réseau routier départemental à réaliser par les entreprises pour un montant total de 9 770 000 € (annexe 1.1) :

- **43 opérations sont réalisées,**

- **2 opérations sont en cours de travaux :** réparation sur la Barguelonne RD7 à Montesquieu, réparation du tunnel de Bône RD115 à Saint-Antonin-Noble-Val, ,

- **1 opération va débiter :** reprofillement de chaussée RD11e1 et e2 à Valence d'Agen,

- **1 opération reste à lancer :** aménagement de carrefour RD72/VC1 et VC2 à Meauzac.

b) 15 opérations d'investissement sur le réseau routier départemental à réaliser en régie par le Centre Technique Départemental pour un montant total de 1 316 000 € (dont 658 000 € de fournitures) (annexe 1.2) :

- **6 opérations** de renouvellement de couche de roulement **sont terminées,**
- **8 opérations** de mise en place de glissières de sécurité **sont terminées,**
- **1 opération** de mise en place de glissières de sécurité **va débiter.**

c) 3 opérations sur le réseau routier national transféré pour un montant de 838 000 € (annexe 1.3) :

Toutes les opérations sont terminées.

Le programme 2013-2014 comprend **53 opérations** inscrites au BP 2013 et à la DM1 2013 à hauteur de **11 591 000 €** et comportant :

a) 35 opérations d'investissement sur le réseau routier départemental à réaliser par les entreprises pour un montant total de 9 024 000 € (annexe 1.4) :

- **26 opérations sont terminées,**
- **4 opérations sont en cours de travaux** (reprofillements de chaussée RD19 et RD33t à Saint-Projet, réparation du tunnel de Bône RD115 à Saint-Antonin-Noble-Val. RD928e à Bourret, remise en état des chaussées en agglomération).
- **1 opération est lancée** (réparation de l'ouvrage sur la voie ferrée RD6 à Dieupentale),
- **4 opérations restent à lancer** (R2 à Lauzerte, remise en état des chaussées hors agglomérations, RD94 à Orgueil et RD94 à Reynies, remise en état des ouvrages, RD953c à Valence d'Agen, remise en état des chaussées en agglomération).

b) 16 opérations d'investissement sur le réseau routier départemental à réaliser en régie par le Centre Technique Départemental pour un montant total de 1 244 000 € (dont 622 000 € de fournitures) (annexe 1.5) :

Toutes les opérations sont terminées.

c) 2 opérations sur le réseau routier national transféré pour un montant de 1 323 000 € (annexe 1.6) :

Toutes les opérations sont terminées.

Le programme de travaux 2014-2015 comporte 59 opérations inscrites au Budget Primitif de 2014 à hauteur de 11 670 000 € et comportant :

a) 43 opérations d'investissement sur le réseau routier départemental à réaliser par les entreprises pour un montant total de 9 190 000 € (annexe 2).

- 14 opérations sont terminées

- 6 opérations sont en cours, (RD36 à Villebrumier, remise en état des chaussées en agglomération, RD78 à Bioule, carrefour giratoire en agglomération, RD87 à Villebrumier, remise en état des chaussées en agglomération, RD958 à Montbeton, sur-largeur de virage, remise en état divers ouvrages toutes RD, travaux préventifs hors agglomérations toutes RD).

- 5 opérations sont lancées (consultation des entreprises ou commandes en cours),

- 18 opérations restent à lancer.

b) 13 opérations d'investissement sur le réseau routier départemental à réaliser en régie par le Centre Technique Départemental pour un montant total de 1 315 000 € (annexe 3).

- 9 opérations de reprofillement de chaussée sont terminées,

- 4 opérations de mise en place de glissières de sécurité sont lancées,

c) 3 opérations d'investissement sur le réseau routier national transféré, pour un montant de 1 325 000 € (annexe 4).

- 1 opération est en cours de finition (aménagement de carrefour RD820 avec la RD90 à Caussade),

- **2 opérations restent à lancer** (remise en état de la chaussée RD820 à Pompignan, aménagement de carrefour RD820 avec la RD94 bis, à Grisolles).

Je vous demande donc de bien vouloir :

- réduire l'autorisation de programme correspondant **au programme 2012-2013 de 35 114 €**, les opérations ayant coûté moins cher que prévu,

- réduire l'autorisation de programme correspondant **au programme 2013-2014 de 150 000 €** les opérations ayant coûté moins cher que prévu,

- adopter une autorisation complémentaire de **91 902 € au titre du programme de voirie 2014-2015 à réaliser par les entreprises**, ce qui portera la **totalité du programme à 43 opérations pour un montant de 9 281 902 € (annexe 2)**,

- ratifier un crédit de paiement supplémentaire correspondant de **91 902 €** sur l'article 231511 sous-fonction 621 au titre du programme 2014-2015.

II - LES OPERATIONS SPECIFIQUES

6 opérations spécifiques dont la programmation s'étale sur plusieurs budgets vous ont été présentées lors de notre Budget Primitif 2014.

- la rénovation des ponts canaux (ponts bowstring),
- la construction du nouveau pont de Verdun-sur-Garonne,
- la protection des falaises,
- l'aménagement d'itinéraires cyclables,
- la remise en état des quais de la Garonne à Lamagistère,
- la réparation des dégâts liés aux intempéries de 2013 et 2014.

1 - La rénovation des ponts canaux (ponts bowstring)

Les travaux de remplacement du pont bowstring de Malause sur la RD116 sont terminés.

2 - Construction du nouveau Pont de Verdun sur Garonne

Les travaux de finition des abords de l'ouvrage sont terminés.

3 - La protection des falaises

Les travaux de protection des falaises surplombant la RD 958 sont terminés.

4 - L'aménagement d'itinéraires cyclables

La Vélo Voie Verte en bordure du canal de Montech a été ouverte au public le 1er juillet de cette année pour le tronçon compris entre Montech et le pont de Noailhac à Lacourt-Saint-Pierre.

La suite de cette réalisation jusqu'à Montauban sera programmée lorsque le co-financement du confortement préalable des berges sera acquis.

Par ailleurs, la Vélo Voie Verte des deux mers a fait l'objet de travaux de sécurisation des passages sous ouvrages d'art. La première tranche, dont je vous avais proposé le financement à la DM1, a été réalisée.

5 - La remise en état des quais de la Garonne à Lamagistère

L'opération est estimée à 1 170 000 € TTC.

Les travaux ont démarré dans le courant du mois de juillet. Le chantier, d'une durée estimée à un an, a été attribué, après consultation, à l'entreprise ECM sur un marché à bons de commande pour un montant maximum de 1 100 000 €.

6 - Intempéries 2013 et 2014 - Réparation des dégâts subis par le patrimoine routier départemental

Le point d'avancement fait l'objet d'un rapport séparé.

III - LES OPERATIONS D'AMENAGEMENT ROUTIER DANS LE CADRE DU PLAN ETAT-REGION

L'État n'ayant réalisé, **sur le réseau transféré**, que partiellement les opérations inscrites au XIIème Contrat de plan, celles-ci incombent désormais au Conseil Général, les financements antérieurs restant acquis.

Ce programme est composé de deux parties :

- les opérations inscrites au Plan pluriannuel d'origine, qui **sont toutes achevées**,

- les opérations inscrites au Plan complémentaire pour la sécurisation de l'entrée du département à partir de Laspeyres. A ce titre, il nous reste à réaliser la voie de raccordement à la déviation de Valence d'Agén sur la RD813, pour **1 675 812 € TTC**. Les procédures d'acquisitions foncières sont en cours, les études préalables notamment "loi sur l'eau" sont terminées. Les travaux ont été attribués à l'entreprise EIFFAGE TP pour un montant de 1 235 331 € T.T.C.

IV – INVESTISSEMENTS DIVERS

1 - Frais d'études

Les études correspondent à des prestations essentiellement confiées à des sociétés spécialisées qui ont pour mission :

- de prélever et d'analyser les matériaux à utiliser ;
- de réaliser les sondages indispensables à la mise au point de certains projets ;
- d'entreprendre des études particulières pour la réalisation de notices d'impact ou de projets de technicité spécifique comme les ouvrages de franchissement des fleuves.

Ces crédits sont également destinés à rémunérer les investigations et études préalables pour déterminer la présence éventuelle d'amiante et de « goudron polluant » dans les structures de chaussées. Ces investigations sont réalisées par un laboratoire extérieur. Il convient de les abonder de 6 000 €.

Je vous propose donc de bien vouloir :

- augmenter l'autorisation de programme de **6 000 €** au titre du programme de travaux général 2014,

- ratifier un crédit de paiement supplémentaires de **6 000 €** sur **l'article 2031 sous-fonction 621**.

2 – Acquisitions Foncières

Compte-tenu de l'avancement réel des conclusions des acquisitions foncières, je vous propose de rééquilibrer les autorisations de programmes suivantes :

- au titre du programme 2012 : - 50 000 € ;
- au titre du programme 2013 : - 40 000 € ;
- au titre du programme 2014 : + 150 000 €.

Je vous demanderais donc de bien vouloir ratifier **un crédit de paiement de 60 000 € sur l'article 2151 – Sous-fonction 621**.

3 - Acquisition de matériel de signalisation

Lors de la séance relative au vote du budget primitif 2014, l'Assemblée Départementale a adopté le principe de l'étude d'un programme pluriannuel de rénovation de la signalisation verticale.

Ce plan porte sur une période de trois ans et traite essentiellement les routes départementales de troisième catégorie.

Le coût de ce programme a été estimé à 600 000 Euros.

Il permettra, à terme, le remplacement de **2 700 panneaux** de signalisations verticale, directionnelle et de police.

Lors de la séance relative au vote de la Décision Modificative n°1, le 27 juin 2014, les détails du plan et l'échelonnement des itinéraires vous ont été proposés.

Il a été décidé de donner la priorité à la sécurité de nos administrés et de faire porter, en 2014, l'effort sur la **signalisation dite de police**.

En effet, il est apparu important de renouveler prioritairement les dispositifs liés à la sécurité routière et notamment les panneaux de danger des régimes de priorité aux intersections ainsi que ceux signalant les virages, y compris les balises à chevrons.

Au titre de l'année 2014, l'enveloppe des crédits votés, d'un montant de 100 000 €, a permis de renouveler **1223 panneaux**.

Le programme se poursuivra en 2015 avec la deuxième tranche de rénovation de la signalisation de police et par le traitement de la signalisation directionnelle sur 2015 et 2016.

Une carte présentant l'état d'avancement de la rénovation des itinéraires est présentée en annexe.

4 – Signalisation horizontale, marquage des routes étroites

Lors de la décision modificative n° 1 de 2014, nous avons poursuivi l'intensification de notre politique de signalisation horizontale sur les routes de 3^{ème} catégorie par la décision de créer du marquage guidaxe sur près de 39 kilomètres supplémentaires. Ces travaux, réalisés par les agents du Centre Technique Départemental, sont désormais terminés.

Je vous demanderais de bien vouloir approuver l'ensemble de ce rapport.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission travaux publics, voies de communication, aménagement urbain,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Prend acte de la communication de Monsieur le Président concernant l'avancement des programmes de voirie départementale, tels que présentés :

Programmes annuels

- Programmes 2012-2013 (annexes 1.1, 1.2 et 1.3), 2013-2014 (annexes 1.4, 1.5 et 1.6), 2014-2015 (annexes 2, 3, et 4) ;
- Décide de réduire l'autorisation de programme correspondant au programme 2012-2013 de 35 114 € et celle correspondant au programme 2013-2014 de 150 000 €, les opérations ayant coûté moins cher que prévu ;
- Adopte une autorisation complémentaire de 91 902 € au titre du programme de voirie 2014-2015 à réaliser par les entreprises, ce qui portera la totalité du programme à 43 opérations pour un montant de 9 281 902 € (*annexe 2*) ;
- Ratifie un crédit de paiement supplémentaire correspondant sur l'article 231511 sous-fonction 621 au titre du programme 2014-2015 ;

Opérations spécifiques

- Prend acte de l'état d'avancement tel que présenté des travaux concernant les 6 opérations suivantes :
 - Rénovation des ponts canaux (ponts bowstring)
 - Construction du nouveau Pont de Verdun sur Garonne
 - La protection des falaises
 - L'aménagement d'itinéraires cyclables

- La remise en état des quais de la Garonne à Lamagistère
- Intempéries 2013 et 2014 - Réparation des dégâts subis par le patrimoine routier départemental (rapport particulier)

Les opérations d'aménagement routier dans le cadre du plan État-Région

- Programme composé de deux parties :
 - opérations inscrites au Plan pluriannuel d'origine,
 - opérations inscrites au Plan complémentaire pour la sécurisation de l'entrée du département à partir de Laspeyres : reste à réaliser la voie de raccordement à la déviation de Valence d'Agen sur la RD813, pour 1 675 812 € TTC : procédures d'acquisitions foncières en cours, et travaux attribués à l'entreprise EIFFAGE TP pour un montant de 1 235 331 € T.T.C. ;

Investissements divers

Frais d'études

- Décide d'augmenter l'autorisation de programme de 6 000 € au titre du programme de travaux général 2014 ;
- Ratifie un crédit de paiement supplémentaire de 6 000 € sur l'article 2031 sous-fonction 621 ;

Acquisitions foncières

- Décide de rééquilibrer les autorisations de programmes suivantes :
 - au titre du programme 2012 : - 50 000 € ;
 - au titre du programme 2013 : - 40 000 € ;
 - au titre du programme 2014 : + 150 000 €.
- Ratifie un crédit de paiement de 60 000 € sur l'article 2151, sous-fonction 621 ;

Acquisition de matériel de signalisation

- Au titre de l'année 2014, l'enveloppe des crédits votés, d'un montant de 100 000 €, a permis de renouveler 1223 panneaux et ce programme se poursuivra en 2015 avec la deuxième tranche de rénovation de la signalisation de police et par le traitement de la signalisation directionnelle sur 2015 et 2016 (carte présentée) ;

Signalisation horizontale, marquage des routes étroites

- Travaux, réalisés par les agents du Centre Technique Départemental, désormais terminés.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Jean-Michel BAYLET